



Club d'Ambérieu en Bugey

Numéro de club FFTA : 331083

Numéro d'agrément DDCS : 011189

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2013

L'an Deux Mille Treize, les membres de l'association de la Compagnie des Archers du Roy se sont réunis le 16 juin à Château-Gaillard, sur convocation faite par le bureau afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Appel des membres, vérification du quorum
- Allocution de bienvenue de la présidente
- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2012 (vote de l'AG)
- Rapport moral de la saison 2013
- Présentation par le trésorier du bilan des comptes d'exploitation de l'exercice
- Vote du quitus du trésorier pour sa gestion (vote de l'AG)
- Désignation des vérificateurs aux comptes (vote de l'AG)
- Présentation des objectifs pour la saison en cours et à venir
- Présentation du budget prévisionnel par la présidente
- Questions diverses, étude des vœux de membres
- Remise des récompenses
- Élection du nouveau bureau (vote de l'AG)
- Clôture de l'Assemblée Générale

Appel des membres, vérification du quorum

Tous des membres votants étaient présents ou représentés. Avec 28 voix, l'assemblée peut valablement délibérer.

Membres du bureau présents : Sylvie NAESSENS, Jean SMOKON, Danielle DUBAR, Michel LAFON-PUYO, Laurent PAVOT, Bernard SOMMER

Membres du bureau excusés : Aucun

Tous les documents ont été distribués aux membres de l'association, l'assemblée générale débute à 11h30.

Ouverture de l'Assemblée Générale

Mme la présidente, Sylvie NAESSENS, ouvre l'AG et remercie les membres de leur présence. Elle fait part de sa décision de quitter la fonction de présidente de l'association au terme de l'élection du bureau.

Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2012

M. le secrétaire des Archers du Roy demande de voter l'approbation.

1ière résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance et délibéré, approuve le compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire de 2012.

Votants : Oui : 28

 Non: 0

 Abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

Rapport moral de la saison 2013

Activités de l'année 2012-2013

Présentation du tir à l'arc à la **Journée des Sports et de la Culture d'Ambérieu-en-Bugey**.

Championnat de ligue Beursault en septembre 2012 à Montmerle-sur-Saône : 3ième places : Bernard Sommer (VH CL).

Compétitions en salle d'octobre à mars : très peu de participants (1 seul jeune, Hugo)

Championnat de l'Ain de tir en salle à Montluel en janvier :

Perez-Delacour Hugo (CH AMP) : Champion de l'Ain

Smokon Jean (SVH AMP) : Champion de l'Ain

Naessens Sylvie (VF AMP) : Championne de l'Ain

Sommer Bernard (VH CL) : Vice-champion de l'Ain

Meyer Thierry (VH CL) : 3ième place

Championnats de l'Ain Beursault à Montmerle-sur-Saône :

Le club n'était pas représenté.

Compétitions

Cette année encore, le club n'a pas été bien représenté lors des compétitions.

Le bureau rappelle que les compétitions de tir à l'arc sont un pan important de notre activité puisqu'elle permet de mesurer sa propre progression. D'autre part, ce ne sont absolument pas des examens mais plutôt des rencontres entre archers de la région qui permet avant tout de prendre une part plus importante dans la famille du Tir à l'Arc français.

DR

Cette année une équipe a été inscrite en Division Régionale. Elle était composée de Françoise et Jacques Perais, Bernard Sommer, Gilles Thibault et Michel Lafon-Puyo. Malgré les intempéries et les blessures de dernière minute, elle a participé aux 3 manches et s'est classée 27ième sur les 33 équipes inscrites.

Pour information, il s'agit de tir à 50m avec pour chaque manche, une épreuve de qualification 2x50m (72 flèches) suivie de matches par équipe qui conduisent à un classement par manche puis à un classement régional.

Matériel

Le bureau rappelle son souhait de responsabiliser les archers vis-à-vis du matériel.

Il rappelle que le prêt de matériel ne peut durer que 2 ans (arcs + flèches) et invite encore une fois à consulter les entraîneurs pour l'achat de matériel. Il conseille d'éviter de se rendre seul dans une archerie et de privilégier pour les jeunes le matériel d'occasion moins onéreux et tout aussi performant.

Des flèches du club ont été revendues à prix coûtant aux archers qui en ont fait la demande pour constituer leur propre jeu de flèches et qu'ils ont personnalisé. Notamment, cette année, grâce à l'achat d'un coupe-tube, un atelier de montage de flèches a été mis en place. Il sera a priori renouvelé une fois en début d'année prochaine pour que les archers puissent remettre en état leurs flèches.

A la demande des archers, une séance de démonstration pour le réglage de l'arc peut être organisée. Un atelier sera constitué le 29 juin 2013, au terrain, pour ceux qui disposent de leur propre arc.

Entraînements

Les séances d'entraînements restent sur les mêmes créneaux :

- mardi de 19h à 21h au gymnase Cordier
- jeudi de 17h30 à 19h au gymnase Cordier
- vendredi de 18h15 à 20h30 au gymnase du Lycée de la Plaine de l'Ain.

Les créneaux horaires dans les gymnases d'Ambérieu étant précieux pour toutes les associations, le bureau souhaite qu'il en soit fait bon usage. Notamment, merci de prendre note que l'entraînement du vendredi se termine à 20h15, le matériel étant rangé dans le dernier quart d'heure.

L'année passée, le club disposait de 3 entraîneurs diplômés par la FFTA (Sylvie Naessens, Laurent Pavot et Michel Lafon-Puyo). Laurence Favier a également assisté Laurent Pavot pour entraîner le groupe des jeunes pendant sa convalescence. Le bureau l'en remercie.

Présentation par le trésorier du bilan des comptes d'exploitation de l'exercice du 1/9/2012 au 31/8/2013

Mme DUBAR, trésorière, présente une prévision des comptes d'exploitation et bilan.

Elle fait part à l'assemblée de la subvention de 900€ allouée par la Mairie d'Ambérieu-en-Bugey.

2ième résolution :

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, donne son Quitus, entier et sans réserve, à la trésorière pour sa gestion durant l'exercice écoulé.

Votants : Oui : 28

Non: 0

Abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

Élection des vérificateurs aux comptes :

3ième résolution :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des candidatures, décide de nommer Frédérique BOUDIN et Jean SMOKON en qualité de vérificateur aux comptes pour l'exercice budgétaire à venir.

Votants : Oui : 28

Non: 0

Abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

Présentation des objectifs pour la saison en cours et à venir

Inscriptions pour l'année 2013-2014

Les inscriptions au club des Archers du Roy sont ouvertes jusqu'au 6 septembre 2013 de manière à connaître le nombre de places restantes pour la Journée des Sports et de la Culture.

Journée des sports et de la culture 2013

La Journée des Sports et de la Culture se tiendra le 7 septembre 2013 au gymnase Cordier. Le stand se tiendra comme l'année dernière du côté de la piste d'athlétisme. Le bureau fait appel aux volontaires pour aider à animer le stand.

Premier jour 2013-2014

Le premier entraînement pour les archers confirmés se tiendra le vendredi 6 septembre (entraînement libre). Pour les débutants et ceux qui ne disposent pas d'un arc personnel, le premier entraînement sera le vendredi 13 septembre.

Comme l'année dernière, les nouveaux archers seront répartis entre différents ateliers : Présentation du matériel/sécurité, Mise en place des bases, Récupération de son matériel et Premier tir.

Cette première séance étant particulièrement compliquée à gérer, le bureau souhaite que des membres du club (autres que les membres du bureau) participent à son déroulement. Il est donné rendez-vous aux volontaires le 6 septembre pour un briefing.

DR 2013-2014

Une équipe sera inscrite pour la saison prochaine, les intéressés peuvent se faire connaître auprès de Michel Lafon-Puyo avant décembre.

Matériel 2013-2014

Une partie du matériel doit être renouvelé dont :

- les mousses
- le mur de tir du Gymnase de la Plaine de l'Ain
- le mur de tir du Gymnase Cordier (financé par la Mairie)

Comme tous les ans, les arcs seront mis à niveau et des flèches seront achetées. Le 21 juin, au Gymnase de la Plaine de l'Ain (sur le créneau habituel), l'inventaire du matériel sera dressé. Les volontaires sont les bienvenus.

Entraînements 2013-2014

Si des membres de l'association sont intéressés pour devenir entraîneur, qu'ils n'hésitent pas à se faire connaître du bureau.

L'année prochaine, il est prévu que Laurent et Sylvie s'occupent des jeunes. Michel s'occupera des adultes/adolescents débutants et des adultes/adolescents qui souhaitent participer aux compétitions. Faute d'entraîneurs, les archers confirmés qui ne souhaitent pas participer aux compétitions tireront

sans encadrement. Ils pourront néanmoins bénéficier des conseils des autres archers.

Présentation du budget prévisionnel par la présidente

Mme la présidente présente le budget prévisionnel pour cette saison.

Questions diverses

Le bureau répond aux questions diverses qui concernent des précisions concernant les points d'organisation présentés ci-dessus.

Remise des récompenses

Mme la présidente remet aux archers les récompenses (« Flèches » et « Plumes »).

Élection du nouveau bureau

Une seule liste se présente pour remplacer le bureau actuel. Elle est composée de :

- PAVOT Laurent
- DUBAR (ex-BATHSAVANIS) Danielle
- FAVIER Laurence
- NAESSENS Sylvie
- LAFON-PUYO Michel
- ROUSSET Raphaël
- SOMMER Bernard

4ième résolution :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des candidatures, désigne les membres de l'association présents sur la liste de Laurent PAVOT comme étant les nouveaux membres du bureau.

Votants : Oui : 28

Non: 0

Abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

Laurent PAVOT est désigné par le nouveau bureau comme étant le nouveau président de l'association.

12h30, Madame la présidente sortante remercie encore une fois les membres et clôture l'assemblée générale.

Un verre de l'amitié et un repas est offert à l'issue de l'AG, suivi par des activités ludiques.

Le Secrétaire
Michel LAFON-PUYO



La Présidente sortante
Sylvie NAESSENS



Le Président
Laurent PAVOT

